

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
30 AVR. 2015

**COMMUNE DE KERLAZ
DEPARTEMENT DU FINISTERE
PLAN LOCAL D'URBANISME**

**LISTE DES LOTISSEMENTS DONT LES REGLES
D'URBANISME SONT MAINTENUES**

Pièce n° 6.2

Arrêté le : 12 juin 2014	Approuvé le : 28 AVR. 2015
--------------------------	--------------------------------------





Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme sont maintenues :

Néant